

**COMMUNE DE  
SAINT-GENEST-MALIFAUX**

Code Postal : 42660  
Téléphone : 04 77 51 20 01  
Fax : 04 77 51 26 71

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU 16 DECEMBRE 2022**

Délibération n° 2022-07-74

Date de la convocation : 10 décembre 2022

Nombre de conseillers en exercice : **23**  
Nombre de conseillers présents : **19**  
Nombre de procurations : **2**  
**Votes** : **21**

Pour : 21 Contre : 0 Abstentions : 0

**Le seize décembre deux-mil-vingt-deux à dix-neuf heures trente**, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-GENEST-MALIFAUX, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Vincent DUCREUX, Maire de la commune.

**Membres présents** :

DUCREUX Vincent, ROCHETIN Pascale, ROCHETTE Yvette, MANDON Geneviève, TEYSSIER Michel, CHAVANA Jean-Luc, SEUX Christian, THOUMY Denis, BASTY Jean-Pierre, MERLE Evelyne, SANTIAGO François, FAURE Pascal, LAROIX Laurence, BESSON Hélène, BASTY Cécile, EBOLI Laure, CROZET Hélène, LESCANNE Etienne, RAYMOND Jonathan,

**Procurations** : Françoise DUCHAMP procuration à Pascale ROCHETIN  
Jessica ORIOL procuration à Hélène CROZET

**Absents excusés** : Olivier LARGERON, Alexandre MASSARDIER

**Secrétaire** : Hélène BESSON

---

**OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION DISPOSITIF FONDS VERT 2023**

Monsieur le maire donne connaissance au conseil municipal des dispositions qui s'appliquent pour l'attribution de subventions dans le cadre du dispositif Fonds Verts pour l'année 2023.

Il propose à l'assemblée de solliciter l'aide financière de l'Etat en vue de la réalisation des projets suivants qui pourront être réalisés au cours de l'année 2023 :

- Réhabilitation de la friche artisanale de l'ancienne carrosserie de Maisonnettes
- Réhabilitation et rénovation énergétique de la mairie
- Aménagement et naturalisation de la cour de l'école publique de l'Etang

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- APPROUVE ces projets.
- DECIDE de solliciter l'aide de l'Etat au titre du dispositif Fonds Vert 2023.

ONT SIGNE AU REGISTRE LE MAIRE ET LE SECRETAIRE DE SEANCE.  
COPIE CERTIFIEE CONFORME.  
A SAINT GENEST MALIFAUX, le 17 décembre 2022.

Le Maire  
Vincent DUCREUX

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202244-20221216-2022-07-74-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/12/2022